

# Annales

*Histoire, Sciences Sociales*

---

64<sup>e</sup> année - n° 1

janvier-février 2009

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE  
DES HAUTES ÉTUDES  
EN SCIENCES SOCIALES

Diffusion  
ARMAND COLIN

**Jacques-Auguste de Thou**

*La vie de Jacques-Auguste de Thou.*  
*J. Aug. Thuani Vita*  
 éd. et trad. par A. Teissier-Ensminger,  
 Paris, Honoré Champion, 2007, 1 085 p.

**Franck Lestringant (dir.)**

*Jacques-Auguste de Thou.*  
*Écriture et condition robine*  
 Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2007, 244 p.

Une histoire intellectuelle est-elle la somme des lieux qu'un individu a traversés, des influences qu'il a subies, des genres d'écriture qu'il a investis ? On peut en douter, et ces deux nouvelles contributions à la connaissance de la figure de Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), juriste, historien des guerres de Religion et poète, posent fortement la question des outils, archivistiques et méthodologiques, d'une telle histoire.

L'enjeu du volume d'actes est l'articulation de ses écrits, décisifs pour le *self-fashioning* de l'historien, comme le souligne une note de Robert Descimon, à sa position intellectuelle, morale, sociale dans la robe, voire à un projet de maintien et de renforcement de sa famille. Il apparaît plus largement comme la compréhension pour les auteurs de ce qu'a pu être au tournant de la Renaissance une figure d'intellectuel – c'est bien de la sorte qu'est ici pensé J.-A. de Thou en ses écrits, quitte à ne pas définir ce que peut signifier le mot pour l'époque. L'ouvrage rassemble donc des articles d'histoire sociale : reprenant le dossier de la « chute de la maison de Thou » ouvert en 1999 par Philippe Hamon<sup>1</sup>, R. Descimon interroge les archives notariées pour la compréhension du passage de la robe traditionnelle à l'épée, Jérôme Delatour l'impossible héritage du grand homme par ses fils, d'autres analyses sont centrées sur la formation intellectuelle et les réseaux (le voyage d'Italie pour Jean Balsamo, le séjour tourangeau pour Laurence Augereau, les amis poitevins pour Jean Brunel), d'autres encore sur la façon dont J.-A. de Thou a écrit : sa place dans le stoïcisme chrétien (Alexandre Tarrête et, différemment, Ingrid De Smet), son art critique et politique du portrait dans l'*Historiae sui temporis* (Amy

C. Graves), de l'autofiction dans la *Vita* (Anne Teissier-Ensminger), l'amplification de sa « majesté historiographique » aux siècles suivants (Bruno Forand).

Les supports des analyses et leurs statuts sont ainsi très divers : un monde sépare la lecture d'une généalogie et d'un parcours à travers des documents notariés et la réflexion sur l'art de la composition du portrait, replacé dans une tradition. Ce sont là deux approches distinctes de la source, l'une qui travaille la distance et l'apparente extériorité de l'archive, l'autre qui se risque au piège du monument historien, tout lesté de sa mise à l'Index en 1609 et de sa traduction tardive en français au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'ensemble, et quel que soit leur intérêt bien réel, leur apport parfois plus inégal, ces travaux sur les écrits de J.-A. de Thou manquent en partie à être ressaisis dans l'ensemble de ses pratiques sociales comme dans les écrits de ses contemporains auxquels ils furent pourtant liés autrement que par des analogies génériques. La représentation que J.-A. de Thou a donnée de son art d'écrire, notamment dans la *Vita*, continue en partie de faire écran à la connaissance que l'on peut construire des pratiques d'écriture d'un représentant de la haute noblesse de robe. Comment faire en sorte par exemple que le recours au contexte intellectuel et moral du stoïcisme, dont le rapport avec le monde de la robe est bien établi, ne serve pas qu'à vérifier l'éminente place de l'historien-juriste dans ce double contexte ? Comment confronter les modes de cristallisation de la « majesté » de l'historien aux modes de production de l'histoire que celui-ci a produits ?

À la question posée des pratiques d'écriture de J.-A. de Thou, la traduction de la *Vita* par A. Teissier-Ensminger apporte pour sa part une réponse pleine d'élan pour « le plus grand intellectuel de son temps » (p. 38) et pour les beautés de la « jurisécriture » à l'œuvre, selon elle, dans ce qui reste une des sources les plus utilisées par les historiens du tournant du XVI<sup>e</sup> siècle. Autofiction et non autobiographie, la *Vita* réclamerait surtout, selon sa traductrice, une reconnaissance « esthétique ». Elle donne donc un texte qui n'était accessible que dans une version française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais il faudra passer sur une première page à la syn-

taxe très alambiquée pour entrer dans ce texte important, partial, ni mémoires ni commentaires nobles, plus significatif des lieux par où J.-A. de Thou entend construire sa figure de « politique » que par la vérité du témoignage – si témoignage il y a. J.-A. de Thou se présente certes comme témoin, il traverse la France et l'Europe, rencontre les plus grands hommes de lettres de son époque, ne manque aucune mission politique. Tout son récit montre l'efficacité du réseau social qui lui permet d'être partout reçu, laisse apercevoir la puissance de la transmission des charges et des fonctions dans les familles aux noms célèbres du temps, l'importance de ce qui est son mariage pour l'accès à une noblesse plus élevée. Il montre aussi par quelles voies le « politique » se construit à distance des factions : se présentant sans cesse, tout au long de sa vie, écrivant ou ayant écrit, et de plus en plus au fur et à mesure que les événements le pressent ; mais produisant surtout des vers, des pièces liées aux événements entre 1585 et 1590, un poème « À la brise », un autre encore « À la postérité » en 1593. Pour poser l'impartialité de son écriture de l'histoire dans ses *Mémoires*, le cardinal de Retz qui se prévaudra de ce modèle n'aura de cesse de se dire au contraire à distance de toute pratique de l'écriture. L'exhibition de l'écrit n'est en rien transparente : comme toute pratique sociale, elle est l'objet d'un discours qui investit la norme et les codes contemporains. Ce sont ces codes et cette norme que ces deux ouvrages n'interrogent pas vraiment, s'ils posent que l'écriture de J.-A. de Thou s'inscrit dans sa « condition robine ».

Il faudra par ailleurs glisser parfois sur le jargon qui ralentit la lecture de l'introduction d'A. Teissier-Ensminger pour réfléchir aux propositions abondantes de son auteur : la *Vita* aurait été une fiction juridique servant à défendre l'impartialité du projet historique de J.-A. de Thou ; un exemple de « jurisécriture », soit « une appréhension spécifique, marquée par les réflexes que donnent une formation et une pratique professionnelle de juriste, des champs de la culture et de la littérature » (p. 15) ; un exemple d'ego-histoire enfin, le lieu où l'on verrait « instruire la genèse de l'historien dans le juriste » (p. 128). Si elles mentionnent l'importance de l'écrit pour la construction

de la « noblesse » de J.-A. de Thou, les analyses d'A. Teissier-Ensminger se confondent néanmoins parfois avec un procès en justification, l'approfondissement avec une partielle empathie. C'est ainsi que le récit que J.-A. de Thou donne de sa naissance la même année qu'Henri de Navarre peut participer à ses yeux d'une « transparence » analogue à celle qui caractérise l'évocation des poèmes écrits dans l'inspiration de moments forts (deuils, crises politiques, etc.) ou à « l'esthétique juridicoïde du 'retenu' qui affiche maîtrise de soi et sens de l'équité » (p. 181). C'est ainsi que J.-A. de Thou lui apparaît au fond plus poète que juriste, lui qui n'aurait été historien que pour complaire à son père, Christofle. Une idée partielle de l'écriture poétique semble informer cette axiologie des pratiques de J.-A. de Thou écrivant. Une idée forte de la formation juridique à l'œuvre dans l'écriture, de la formation juridique comme formation à l'écriture nourrit la présentation enthousiaste d'A. Teissier-Ensminger. Mais elle force quelque peu l'appartenance du texte de la *Vita* à l'écriture du droit.

De fait, pas plus que dans le volume d'actes, le grand homme n'apparaît vraiment « recadré », son image « marmoréenne », autrefois pointée par Roger Zuber, tout à fait assouplie. Mais il n'est pas sûr que l'hypothèse d'un tel déplacement ait été réellement envisagée. Relire la *Vita* sans avoir à repenser vraiment la figure de l'intellectuel à la « sensibilité frémissante » – ce paradoxe explique au fond la très curieuse proposition finale de l'introduction d'A. Teissier-Ensminger : « se défier du témoignage n'empêche nullement de faire confiance au témoin » (p. 182). La question de l'écriture robine pouvait-elle être précisée dans ces conditions ? Oui et non. Force et limites de la monographie, sans doute : le monde des écrits du temps n'apparaît dans ces deux publications que par comparaisons ponctuelles, il n'est jamais tout à fait à la hauteur devant ce qui est resté des écrits de J.-A. de Thou – outre l'*Historia* et la *Vita*, la paraphrase de Job devant laquelle le poème de Guillaume du Vair sur le même sujet doit s'incliner, selon I. de Smet. La conclusion des actes par cette grande spécialiste de la poésie latine de J.-A. de Thou fait le bilan de ce qui reste à étudier, associant le problème des moyens d'accès à la langue dans

laquelle celui-ci peut lui poser du. Mais aucune lui vient ni ne vient l'image d'intelle aujourd'hui – que que J.-A. de Tho

1 - Philippe H. de Thou. La fin d. 46-1, 1999, p. 53-8

**Estelle Bœu**  
*La bibliothèque en 1630 : les le*  
Genève, Droz

« [...] il est vray qu les trop caresser études sans trop la philosophie sch tique, et par celle sans me partialis *verba magistri* (ne ment de suivre l' Seneque m'a servi que Platon, Juvén Virgile, Montaign precedens. Je n' monde pour déco méchancetez qui s toutefois veu une toires, satyres et tr

L'éclectisme et Gabriel Naudé dan *tions politiques sur l en partie affectée, savoirs fondamenta sophie première et férence marquée consacrés à la « prat vent sans nul dou bibliothèque person à mettre sur pied av l'Italie, malgré sa m trente ans, il avait 2 250 volumes (par 2 000 chez Claude D*

laquelle celui-ci a écrit avec la question qu'on peut lui poser du rôle de l'écrit dans sa carrière. Mais aucune lumière extérieure trop crue ne vient ni ne viendra semble-t-il aveugler l'image d'intellectuel modéré – un pléonasme aujourd'hui – qu'on lit dans la représentation que J.-A. de Thou a voulu donner de lui-même.

LAURENCE GIAVARINI

1 - Philippe HAMON, « La chute de la maison de Thou. La fin d'une dynastie robine », *RHMC*, 46-1, 1999, p. 53-85.

**Estelle Bœuf**

*La bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630 : les lectures d'un libertin érudit*  
Genève, Droz, 2007, 439 p.

« [...] il est vray que j'ay cultivé les Muses sans les trop caresser ; & me suis assez plû aux études sans trop m'y engager : j'ay passé par la philosophie scholastique sans devenir eristique, et par celle des plus vieux & modernes sans me partialiser, *nullius addictus jurare in verba magistri* (ne m'estant point obligé par serment de suivre l'opinion d'aucun maistre). Seneque m'a servi plus qu'Aristote, Plutarque que Platon, Juvénal & Horace qu'Homère et Virgile, Montaigne & Charron que tous les precedens. Je n'ay pas eu la pratique du monde pour découvrir en effet les ruses & méchancetez qui s'y commettent, mais j'en ay toutefois veu une grande partie dans les histoires, satyres et tragédies ».

L'éclectisme et la liberté revendiqués par Gabriel Naudé dans ce passage des *Considerations politiques sur les coups d'estat*, la distance, en partie affectée, du dilettante à l'égard des savoirs fondamentaux (en particulier la philosophie première et la théologie) et une préférence marquée pour tous ceux qui sont consacrés à la « pratique du monde » se retrouvent sans nul doute dans la remarquable bibliothèque personnelle que l'érudit parvint à mettre sur pied avant son second départ pour l'Italie, malgré sa maigre fortune. Alors âgé de trente ans, il avait déjà rassemblé environ 2 250 volumes (par comparaison, on en trouve 2 000 chez Claude Dupuy à sa mort, 1 428 chez

son ami Guy de La Brosse dans l'inventaire après décès, et les très riches bibliothèques de Jacques-Auguste de Thou et de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc en contiennent environ 6 000). La richesse de cette bibliothèque, eu égard à ses difficultés économiques, est d'ailleurs un mystère ; la passion dévorante des livres semble avoir conduit G. Naudé, selon des témoignages contemporains, à des pratiques d'appropriation d'une honnêteté douteuse (emprunt des doublons dans les bibliothèques qu'il classait, notamment). Il est vrai aussi qu'il savait acheter des fonds entiers déclassés chez des libraires peu informés, qui contenaient parfois des merveilles.

De cette bibliothèque, il nous reste un catalogue assez détaillé, désormais publié par le soin d'Estelle Bœuf avec toute l'exactitude philologique requise et un appareillage de notes et d'index (auteurs, anonymes et recueils, imprimeurs-libraires, marques de provenances, liste des cotes) impeccable. L'édition est précédée d'une longue introduction descriptive et analytique qui permet de se faire une idée très précise de la collection de l'érudit parisien, scrupuleusement replacée dans le contexte des bibliothèques de la même époque.

Concernant les langues, l'éditrice note d'abord l'omniprésence du latin (trois quarts des ouvrages), la faiblesse du grec, une présence discrète du français et de l'italien. Pour ce qui est des contenus, il apparaît très fortement, par le nombre des ouvrages, que la formation universitaire de G. Naudé est d'abord médicale, à laquelle vient s'agréger un grand intérêt pour la philosophie naturelle. En philosophie, le catalogue confirme l'importance de l'imprégnation aristotélicienne, et surtout le fort penchant padouan, après le voyage de 1626 et la rencontre de professeurs de grande notoriété, comme Cesare Cremonini, dont G. Naudé possède évidemment les ouvrages (voir surtout, sur l'importance des Padouans dans la formation intellectuelle de G. Naudé, les ouvrages de Lorenzo Bianchi), comme il conserve de nombreux titres d'Agostino Nifo, Giacomo Zabarella, Gerolamo Cardan et Pietro Pomponazzi. On note aussi une forte présence des auteurs condamnés, comme Henri Corneille Agrippa, Machiavel, sans oublier tous ceux, ou presque, qui ont, si l'on peut dire, le plus mal